



ORGANIZAÇÃO MUNDIAL DE SAÚDE
ESCRITÓRIO REGIONAL AFRICANO

COMITE REGIONAL DE L'AFRIQUE

AFR/RC52/6
1^{er} août 2002

Cinquante-deuxième session
Harare, Zimbabwe, 8 - 12 octobre 2002

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 7.3 de l'ordre du jour provisoire

METHODE DE TRAVAIL ET DUREE DE L'ASSEMBLEE
MONDIALE DE LA SANTE

Rapport du Directeur régional

Le présent document est destiné à faciliter les travaux de la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé, conformément aux décisions du Conseil exécutif et de l'Assemblée mondiale de la Santé relatives à la méthode de travail et à la durée de l'Assemblée de la Santé. Le Comité régional est invité à examiner ce document et à donner des avis sur les projets de décision de procédure. Les décisions adoptées seront transmises au Directeur général.

SOMMAIRE

Paragraphes

CINQUANTE-CINQUIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE	1 - 11
Conclusions de l'Assemblée	2 - 6
Tables rondes ministérielles	7 - 11
METHODE DE TRAVAIL ET DUREE DE LA CINQUANTE-SIXIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE	12 - 16
Pouvoirs	17
Remboursement des frais de voyages	18
Vice-Président de l'Assemblée mondiale de la Santé	19
Membres habilités à désigner des personnes devant faire partie du Conseil exécutif	20 - 23
COMMISSIONS PRINCIPALES DE L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE ...	24 - 28
Réunion informelle du Comité régional	29 - 30
QUESTIONS TECHNIQUES	31

ANNEXES

Page

1. Projet de décision de procédure	5
2. Présidents de l'Assemblée mondiale de la Santé	6
3. Liste des Etats Membres de la Région africaine de l'Organisation mondiale de la Santé qui sont ou ont été habilités à désigner des personnes devant faire partie du Conseil exécutif	7
4. Répartition par pays des fonctions exercées au cours des Assemblées précédentes	9

CINQUANTE-CINQUIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

1. La Cinquante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé a duré six jours.

Conclusions de l'Assemblée

2. Le Directeur général a souhaité la bienvenue aux participants et a souligné que la santé pour tous est vitale pour la sécurité de l'homme. Il a fait remarquer que le plaidoyer pour la santé n'est plus l'apanage des seuls professionnels de la santé mais constitue désormais une préoccupation commune à tous les acteurs. Le Directeur général a souligné que la bonne santé est indispensable pour garantir la sécurité du monde dans l'avenir.

3. La Cinquante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé a abordé des problèmes complexes et délicats. Trois points de l'ordre du jour concernant des questions techniques ont été reportées à la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé. Deux orateurs ont été invités à l'Assemblée, à savoir le Dr Carol Beellamy, Directeur exécutif de l'UNICEF et le Professeur Jeffrey Sachs, Directeur du "Centre for international Development" de l'Université d'Harvard, Président de la Commission Macroéconomie et Santé, et nouveau Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les objectifs de développement du Millénaire.

4. Les délégués ont demandé à l'OMS de jouer un rôle déterminant dans l'orientation du Fonds mondial pour la lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme et de fournir un appui aux pays en ce qui concerne l'élaboration des propositions de projets. Ils ont félicité l'OMS et se sont engagés à l'appuyer pour l'aider à apporter sa contribution à la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire adoptée par les Nations Unies.

5. Une résolution a été adoptée sur la stratégie mondiale de lutte contre le VIH/SIDA et beaucoup d'alliances et partenariats nouveaux ont été constitués pour tenter de surmonter le manque d'accès aux médicaments et à d'autres interventions indispensables.

6. Les tables rondes organisées au cours de l'Assemblée mondiale de la Santé de l'année dernière avaient pour thème la santé mentale et au cours de l'Assemblée mondiale de cette année, une résolution soulignant le caractère universel de la maladie mentale a été adoptée. Une autre résolution importante a également été adoptée sur la qualité des soins et la sécurité des patients, problème qui touche aussi bien les pays riches que les pays démunis.

Tables rondes ministérielles

7. Les tables rondes ministérielles, dont le principe avait été introduit à l'Assemblée mondiale de la Santé pour faire participer plus étroitement les Ministres et les Chefs de délégation au débat sur les grandes orientations, a apporté un plus à l'Assemblée, ce qui a permis de mieux traiter l'ensemble des points de l'ordre du jour et donné aux délégués l'occasion d'apprendre les uns des autres.

8. Cette année, quatre tables rondes ministérielles ont été organisées parallèlement sur le même thème : "*Risques pour la santé*". Maintenant, plus que jamais, les gouvernements et les dirigeants sont confrontés à des risques nombreux et variés pour la santé. La compilation d'informations fiables, abondantes et comparables sur l'impact des différents risques pour la santé devrait constituer un objectif important de la politique sanitaire.

9. La manière dont les informations relatives aux risques est assurée détermine dans une grande mesure la façon dont ceux-ci sont perçus et pris en charge.

10. Un défi important à relever par les dirigeants consiste à planifier de façon adéquate pour des risques incertains, sans pour autant négliger d'accroître le recours à des stratégies préventives d'un bon rapport coût/efficacité pour lutter contre les principales causes de mortalité et d'invalidité connues.

11. On peut, en effet, maîtriser une bonne partie de la charge de morbidité et de traumatismes actuellement enregistrée dans le monde par des interventions d'un bon rapport coût/efficacité connues.

METHODE DE TRAVAIL ET DUREE DE LA CINQUANTE-CINQUIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

12. Il a été proposé que la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé s'ouvre le lundi 19 mai 2003 au *Palais des Nations*, à Genève, et s'achève le mardi 28 mai 2003 au plus tard.

13. Conformément à la résolution WHA52.21 relative à la réforme de l'Assemblée de la Santé, dans laquelle le Directeur général était invité à prendre les dispositions appropriées en vue de séances plénières plus brèves, les délégués à l'Assemblée de la santé seront :

- a) invités à limiter à cinq minutes leur intervention au cours des débats;
- b) encouragés à faire des interventions par groupe ou par région;
- c) invités à remettre des déclarations écrites n'excédant pas 600 mots pour inclusion dans le procès-verbal des séances plénières au lieu de prendre la parole.

14. Les délégués souhaitant faire inscrire leur nom sur la liste des orateurs pour la discussion générale devront en informer le Département des Organes directeurs, n° de télécopie 41 22 791 41 73.

15. Le texte des déclarations qui seront faites lors de la discussion générale devra être remis au Bureau de l'Assistant du Secrétaire de l'Assemblée de la Santé le lundi matin 19 mai 2003 au plus tard.

16. Le Rapport sur la Santé dans le monde pour 2002 a pour thème : "*Risques pour la santé*" tandis que la Journée mondiale de la Santé portera sur "*Forme et santé*". Cela permettra de mettre particulièrement en relief l'influence que peuvent exercer l'individu et la communauté sur leur santé et leur bien-être.

Pouvoirs

17. Les pouvoirs des délégués, des suppléants et des conseillers devront être remis au Secrétariat (Organes directeurs) avant le **3 mai 2003**. Les pouvoirs doivent être attribués par le Chef de l'Etat, le Ministre des Affaires étrangères, le Ministre de la Santé ou toute autre autorité compétente. Les Etats Membres seront représentés à l'Assemblée par trois délégués au plus qui pourront être accompagnés par des suppléants et des conseillers. Seuls les documents originaux seront examinés et considérés comme des pouvoirs officiels par la Commission de Vérification des Pouvoirs. Bien que n'étant pas considérés comme des moyens officiels de présenter les pouvoirs, des télécopies ou messages électroniques pourront être envoyés aux Organes directeurs (n° de télécopie 41 22 791 41 73; courrier électronique : credentials@who.int) pour information préliminaire, en attendant l'envoi des documents originaux. Les pouvoirs doivent comprendre les renseignements ci-après pour chaque participant : NOM DE FAMILLE (en lettres majuscules), prénoms, titre, fonction, institution, ville, sexe (sauf si celui-ci est indiqué dans le titre).

Remboursement des frais de voyages

18. La résolution WHA50.1 dispose que seuls les Etats Membres classés parmi les pays les moins avancés par les Nations Unies seront remboursés des frais de voyage effectifs d'un seul délégué. Conformément à la politique de l'OMS, le remboursement sera limité à une somme équivalant au prix du voyage en classe économique par l'itinéraire le plus direct.

Vice-Président de l'Assemblée mondiale de la Santé

19. La Région africaine désignera un candidat au poste de Vice-Président de la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé. Conformément à la décision 5 (3) adoptée par le Comité régional à sa trente-troisième session, il sera proposé que le Président de la cinquante-deuxième session du Comité régional assume la Vice-Présidence de la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé.

Membres habilités à désigner des personnes devant faire partie du Conseil exécutif

20. Selon l'ordre alphabétique anglais habituel, le Gabon, la Gambie, le Ghana et la Guinée ont désigné chacun un délégué pour faire partie du Conseil exécutif à partir de la cent-dixième session qui s'est tenue immédiatement après la Cinquante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé. Ces représentants ont donc rejoint les délégués de l'Erythrée, de l'Ethiopie, de la Guinée équatoriale au titre de la Région africaine.

21. Le mandat de la Guinée équatoriale expirera à la fin de la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé. Ce pays sera remplacé par la Guinée-Bissau qui assistera à la cent-douzième session du Conseil exécutif en mai 2003.

22. Les Etats Membres habilités à désigner des personnes devant faire partie du Conseil exécutif à compter de la cent-douzième session devront confirmer leur disponibilité six semaines au moins avant la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé.

23. La Cinquante et Unième Assemblée mondiale de la Santé, par la résolution WHA51.26, a décidé que les Etats Membres appelés à désigner un délégué au Conseil exécutif le feront en qualité de représentant gouvernemental techniquement qualifié dans le domaine de la santé.

COMMISSIONS PRINCIPALES DE L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

24. La Trente et Unième Assemblée mondiale de la Santé a décidé par la résolution WHA31.1 que :

i) le mandat de la Commission A consistera à :

- traiter principalement des questions programmatiques et budgétaires;
- examiner le projet de budget programme et le rapport du Conseil exécutif à ce sujet;
- recommander le montant du budget et la résolution portant ouverture de crédits;
- examiner les projections budgétaires provisoires pour l'exercice biennal suivant; et examiner toutes autres questions qui lui seront soumises par l'Assemblée de la Santé (Article 34);

ii) le mandat de la Commission B consistera à :

- traiter principalement des questions administratives, financières et juridiques;

- examiner la situation financière de l'Organisation, y compris : le Rapport financier et le Rapport du Commissaire aux comptes; l'état des contributions et avances au Fonds de roulement et de tous autres fonds ayant une incidence sur la situation financière de l'Organisation; et l'examen de la part des recettes occasionnelles devant être utilisées pour aider à financer le budget;
- recommander le barème des contributions; et
- examiner toutes autres questions qui lui seront soumises par l'Assemblée mondiale de la Santé.

25. L'Assemblée mondiale de la Santé élit les Présidents des Commissions principales après examen du rapport de la Commission des désignations.

26. Chaque Commission principale élit deux Vice-Présidents et un Rapporteur, après examen du rapport de la Commission des désignations.

27. L'Annexe 4, qui a été préparée pour l'information des membres de la Commission des Désignations, donne la répartition par pays des fonctions exercées au cours des Assemblées précédentes.

28. Le Directeur général, en consultation avec le Directeur régional, examinera si besoin est avant la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé la désignation des délégués des Etats Membres de la Région africaine pouvant assumer les fonctions suivantes :

- a) Présidents des Commissions principales A et B;
- b) Vice-Présidents et Rapporteurs des Commissions principales.

Réunion informelle du Comité régional

29. Avant l'ouverture de la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé, le Directeur régional convoquera une réunion informelle du Comité régional le lundi **19 mai 2003 à 8h30** au *Palais des Nations*, à Genève. Les informations relatives à la salle où se déroulera cette réunion seront communiquées en temps voulu.

30. Cette réunion informelle confirmera les propositions en ce qui concerne les Etats Membres qui siègeront dans les diverses commissions de l'Assemblée mondiale de la Santé.

QUESTIONS TECHNIQUES

31. En application de la résolution EB99.R28 adoptée par le Conseil exécutif, l'Assemblée mondiale de la Santé a décidé, par la résolution WHA50.18, paragraphe 2(1) du dispositif, que le Conseil exécutif n'inscrira séparément à l'ordre du jour de l'Assemblée des questions relatives à des programmes techniques particuliers qu'au cours des années où l'Assemblée de la Santé n'entreprend pas un examen général du projet de budget programme biennal, de manière à consacrer davantage de temps à ces questions techniques.

ANNEXE 1

PROJET DE DECISION DE PROCEDURE**METHODE DE TRAVAIL ET DUREE DE LA CINQUANTE-SIXIEME
ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE****Président**

1. Le Président de la cinquante-deuxième session du Comité régional de l'Afrique sera désigné au poste de Vice-Président de la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé qui aura lieu en mai 2003.

Commissions principales de l'Assemblée mondiale de la Santé

2. Le Directeur général, en consultation avec le Directeur régional pour l'Afrique, examinera si besoin est avant chaque Assemblée la désignation des délégués des Etats Membres de la Région africaine pouvant assumer les fonctions suivantes :

- a) Présidents des Commissions principales A et B;
- b) Vice-Présidents et Rapporteurs des Commissions principales.

Membres habilités à désigner des personnes devant faire partie du Conseil exécutif

3. Selon l'ordre alphabétique anglais habituel, le Gabon, la Gambie, le Ghana et la Guinée ont désigné des personnes pour faire partie du Conseil exécutif, à compter de la cent-dixième session du Conseil qui s'est tenue immédiatement après la Cinquante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé, rejoignant ainsi les délégués de l'Erythrée, de l'Ethiopie et de la Guinée équatoriale au titre de la Région africaine.

4. Le mandat de la Guinée équatoriale expirera à la fin de la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé. Ce pays sera remplacé par la Guinée-Bissau qui assistera à la cent-douzième session du Conseil exécutif en mai 2003.

5. Les Etats Membres habilités à désigner des personnes devant faire partie du Conseil exécutif devront confirmer leur disponibilité six semaines au moins avant la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé.

6. La Cinquante et Unième Assemblée mondiale de la Santé, par la résolution WHA51.26, a décidé que les Etats Membres appelés à désigner un délégué au Conseil exécutif le désigneront en qualité de représentant gouvernemental techniquement qualifié dans le domaine de la santé.

Réunion informelle du Comité régional

7. Le Directeur régional convoquera cette réunion le lundi 19 mai 2003 à 8 h 30 au *Palais des Nations*, à Genève.

ANNEXE 2

PRESIDENTS DE L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Trentième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1977)	Dr S. TAPA (Tonga)	Quarante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1990)	Dr P. NARANJO (Equateur)
Trente-et-Unième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1978)	M. K. MOHAMMED (Trinidad et Tobago)	Quarante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1991)	Dr P. NYMADAWA (Mongolie)
Trente-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1979)	Professeur P. TUCHINDA (Thaïlande)	Quarante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1992)	M. A. AL-BADI (Emirats Arabes Unis)
Trente-Troisième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1980)	Dr A. R. AL-AWADI (Koweït)	Quarante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1993)	M. C. ORTENDAHL (Suède)
Trente-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1981)	Dr Néropi VIOLAKI-PARASKEVA (Grèce)	Quarante-Septième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1994)	M. B. K. TEMANE (Botswana)
Trente-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1982)	M. M. DIOP (Sénégal)	Quarante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1995)	Dato Dr HAJI JOHAR NOORDIN (Brunei Dar-es-salaam)
Trente-Sixième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1983)	M. TANSRI CHONG HON NYAN (Malaisie)	Quarante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1996)	Dr A. J. MAZZA (Argentine)
Trente-Septième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1984)	Dr G. Soberon ACEVEDO (Mexique)	Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1997)	M. Saleem I. SHERVANI (Inde)
Trente-Huitième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1985)	Dr S. SURJANINGRAT (Indonésie)	Cinquante-et-Unième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1998)	Dr F.R. AI-MOUSAWI (Bahrain)
Trente-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1986)	Dr Z. HAMZEH (Jordanie)	Cinquante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1999)	Mme Maria de Belen ROSEIRA (Portugal)
Quarantième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1987)	Dr J. VAN LONDEN (Pays Bas)	Cinquante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé (mai 2000)	Dr. Libertina AMATHILA (Namibie)
Quarante-et-Unième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1988)	Dr NGANDU-KABEYA DIBANDALA (Rép. Dém. Congo)	Cinquante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé (mai 2001)	Dr Hong Sun Huot (Cambodge)
Quarante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé (mai 1989)	Professeur Minzhang CHEN (Chine)	Cinquante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé (mai 2002)	Dr J.F. López Beltrán (El Salvador)

ANNEXE 3

**REGIONAL LIST OF MEMBER STATES OF THE AFRICAN
REGION OF THE WORLD HEALTH ORGANIZATION SHOWING
MEMBERS WHO ARE, OR WHO HAVE BEEN, ENTITLED TO
DESIGNATE PERSONS TO SERVE ON THE EXECUTIVE BOARD¹**

**LISTE DES ETATS MEMBRES DE LA REGION AFRICAINE
DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE QUI SONT OU ONT ETE
HABILITES A DESIGNER DES PERSONNES DEVANT
FAIRE PARTIE DU CONSEIL EXECUTIF¹**

**LISTA DOS ESTADOS-MEMBROS DA REGIAO AFRICANA DA OMS
QUE ESTAO OU ESTIVERAM HABILITADOS A DESIGNAR PESSOAS
PARA O CONSELHO EXECUTIVO¹**

¹In accordance with Rule 105 of the Rules of Procedure of the Health Assembly, "The term of office of each Member entitled to designate a person to serve on the Board shall begin immediately after the closing of the session of the Health Assembly at which the Member concerned is elected and shall end immediately after the closing of the session of the Health Assembly during which the Member is replaced".

Conformément à l'Article 105 du Règlement intérieur de l'Assemblée, "Le mandat de chaque Membre habilité à désigner une personne devant faire partie du Conseil commence immédiatement après la clôture de l'Assemblée de la Santé au cours de laquelle ce Membre est élu, et prend fin immédiatement après la clôture de la session de l'Assemblée de la Santé au cours de laquelle ce Membre est remplacé."

Nos termos do artigo 105º do Regulamento Interno da Assembleia da Saúde, "O mandato de cada Membro habilitado a designar uma pessoa para o Conselho Executivo começará imediatamente a seguir ao encerramento da Assembleia da Saúde no decorrer da qual esse Membro é eleito, e cessará logo após o encerramento da sessão da Assembleia no decurso da qual esse Membro é substituído".

REGION AND COUNTRY REGION ET PAYS	MEMBERS ENTITLED TO DESIGNATE PERSONS TO SERVE ON THE EXECUTIVE BOARD MEMBRES HABILITES A DESIGNER DES PERSONNES DEVANT FAIRE PARTIE DU CONSEIL EXECUTIF MEMBROS HABILITADOS A DESIGNAR PESSOAS PARA O CONSELHO EXECUTIVO																	
	YEAR OF ELECTION AND TERM OF OFFICE - ANNEE D'ELECTION ET DUREE DU MANDAT																	
	WHA43 1990	WHA44 1991	WHA45 1992	WHA46 1993	WHA47 1994	WHA48 1995	WHA49 1996	WHA50 1997	WHA51 1998	WHA52 1999	WHA53 2000	WHA54 2001	WHA55 2002	WHA56 2003	WHA57 2004	WHA58 2005	WHA59 2006	
zérie						X												
golia																		
nin																		
tswana																		
rkina Faso																		
rundi																		
meroun																		
p-Vert			X		XX													
publique centrafricaine																		
bad																		
mores																		
publique du Congo																		
te d'Ivoire																		
inée équatoriale																		
ythrée																		
lople																		
bon																		
mbie																		
ana																		
inée																		
inée-Bissau																		
oya																		
otho																		
éria																		
dagascar																		
lawi	X																	
li	X																	
uritanie	X																	
urice	X																	
zambique	XX																	
mbie																		
er	XX																	
éria	XX																	
anda	XX																	
'Tomé & Príncipe	X																	
'Égal	X																	
chelles	X																	
rra Leone	X																	
ique du Sud																		
iziland																		
'o																		
zanie																		
zanda																		
publique démocratique du																		
igo																		
mbie																		
ibabwe																		

Served/Serving Members

Members ayant siégé ou siégeant actuellement au Conseil exécutif

likely to be elected at WHA

Susceptibles d'être élus à l'Assemblée de la Santé

ANNEX/ANNEXE 4

**DISTRIBUTION BY COUNTRY OF FUNCTIONS DURING
PRECEDING ASSEMBLIES**

**REPARTITION PAR PAYS DES FONCTIONS EXERCEES
AU COURS DES ASSEMBLEES PRECEDENTES**

The attached table provides information, by type of function, for each of the previous Assemblies.

Le tableau ci-joint donne les informations par type de fonctions, pour chacune des Assemblées précédentes.

Annex/Annexe 4

TABLE/TABLEAU

	WHA47 47ème Assemblée 1994	WHA48 48ème Assemblée 1995	WHA49 49ème Assemblée 1996
Président President	Botswana	Brunei Dar-es-salaam	Argentine
Vice-Présidents Vice-Presidents	Rep. démocratique populaire lao Egypte Thaïlande Slovénie Argentine	Burkina Faso Mexique Iran Biélarus Myanmar	Gabon Qatar Bulgarie Sri Lanka Fidji
Chairmen of Main Committees	Indonésie, Com. "A" Arabie Saoudite, Com. "B"	Tanzanie, Com. "A" Pologne, Com. "B"	Pays-Bas, Com. "A" Afrique du Sud, Com. "B"
Présidents des Commissions principales	Bahrain Burkina Faso Cap-Vert Chine Cuba France Gabon Guatemala Guinée Iran Israël Japon Nigéria Fédération de Russie Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord Etats-Unis d'Amérique Venezuela	Bolivie Botswana Chine Cuba France Indonésie Japon Kenya Malawi Maroc Mozambique Oman Panama Fédération de Russie Emirats Arabes Unis Royaume-Uni de grande Bretagne et d'Irlande du Nord Etats-Unis d'Amérique	Australie Canada Chine Croatie Cuba Equateur France Liban Mali Nigéria Oman Fédération de Russie Thaïlande Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord Etats-Unis d'Amérique Zaire Zambie
Other members of the General Committee			
Autres membres du Bureau de l'Assemblée			
Vice-Chairmen of Main Committees	Belgique, Singapour, Com. "A"	Maroc, Iles Salomon, Com. "A"	El Salvador, Philippines, Com. "A"
Vice-Présidents des Commissions principales	Mexique, République centrafricaine, Com. "B"	Inde, Honduras, Com. "B"	Bangladesh, Koweït, Com. "B"
Rapporteurs of Main Committees	Iraq, Com. "A"	Luxembourg, Com. "A"	Bhoutan, Com. "A"
Rapporteurs des Commissions principales	Papouasie Nouvelle-Guinée, Com. "B"	Egypte, Com. "B"	Hongrie, Com. "B"

Annex/Annexe 4

TABLE/TABLEAU

	WHA50 50ème Assemblée 1997	WHA51 51ème Assemblée 1998	WHA52 52ème Assemblée 1999	WHA53 53ème Assemblée 2000	WHA54 54ème Assemblée 2001	WHA55 55ème Assemblée 2002
Président President	Inde	Bahrain	Portugal	Namibie		
Vice-Présidents Vice-Presidents	Algérie Venezuela Libye Portugal Chine	Afrique du Sud République dominicaine Azerbaïdjan Bhoutan Etats fédérés de Micronésie	Bangladesh Jamaïque Jamahiriya arabe libyenne Samoa Zimbabwe	Australie Haïti Koweït Inde Ouzbékistan	Burkina Faso Nicaragua Pakistan Bélarus République pop. démocratique de Corée	Botswana Ukraine Népal Kiribati Oman
Chairmen of Main Committees Présidents des commissions principales	Belize, Com. "A" Kiribati, Com. "B"	Nouvelle Zélande, Com. "A" Sri Lanka, Com. "B"	Oman, Com. "A" Mexique, Com. "B"	Bangladesh, Com. "A" Liban, Com. "B"	Kenya, Com. "A" Islande, Com. "B"	Ireland Senegal
Other members of the General Committee	Argentine Bulgarie Côte d'Ivoire Cuba Erythrée France Japon Maroc Mozambique Myanmar Fédération de Russie Seychelles Afrique du Sud Suède	Argentine Bélarus Burundi Chine Cuba Chypre France Israël Guinée-Bissau Jamaïque Liban Niger Fédération de Russie Sierra Leone Espagne Ouganda Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord Etats-Unis d'Amérique	Argentine Benin Burkina Faso Cape-Vert Chine Cuba France Israël Kenya Liban Lituanie Fédération de Russie Sri Lanka Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord Etats-Unis d'Amérique Zambie	Bosnie-Herzégovine Burkina Faso Cap-Vert Canada Chine Cuba France Allemagne Ghana Lesotho Oman Palaos Fédération de Russie Afrique du Sud Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord Etats-Unis d'Amérique Uruguay	Bahrain Bhoutan Bolivie Chine Cuba République démocratique du Congo Dominique France Guinée Bissau Iran (Rép. islamique d') Japon Mali Fédération de Russie Niger Fédération de Russie Suède Royaume-Uni de Grande Bretagne Etats-Unis d'Amérique	Barbades Chine Côte d'Ivoire Cuba République populaire et démocratique de Corée France Japon Mexique Maroc Fédération de Russie Rwanda Sao Tomé et Príncipe Sierra Leone Espagne Emirats Arabes Unis Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord Etats-Unis d'Amérique
Autres membres du Bureau de l'Assemblée	Emirats Arabes Unis Bretagne et d'Irlande du Nord Etats-Unis d'Amérique	Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord Etats-Unis d'Amérique	Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord Etats-Unis d'Amérique	Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord Etats-Unis d'Amérique	Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord Etats-Unis d'Amérique	Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord Etats-Unis d'Amérique
Vice-Chairmen of Main Committees Vice-Présidents des Commissions principales	Tunisie, Maurice, Com. "A" Fédération de Russie, Népal, Com. "B"	Danemark, Népal, Com. "A" Guinée équatoriale Venezuela, Com. "B"	Ghana, Malaisie, Com. "A" Bhoutan, Finlande, Com. "B"	Nicaragua, Malte, Com. "A" Algérie, Fidji, Com. "B"	Emirats Arabes Unis, Palaos, Com. "A" Bahamas Swaziland, Com. "B"	Brésil Inde Tunisie Viet Nam
Rapporteurs des commissions principales	Suisse, Com. "A" Liban, Com. "B"	Pakistan, Com. "A" Rép. tchèque Com. "B"	Kazakhstan, Com. "A" Tchad, Com. "B"	Madagascar, Com. "A" Thaïlande, Com. "B"	Swaziland	Comores Indonésie